

## SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

Séance du 18 avril 2023

Membres en exercice : 34

Date de la convocation: 12/04/2023

Présents : 15

Dont Présents non votants : 0

*L'an deux mille vingt-trois et le dix-huit avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean ARCAS*

Représentés : 3

Votants: 18

Pour: 18

Contre: 0

Abstentions: 0

**Présents :** Jean ARCAS, Jean-Noël BADENAS, Daniel BARTHES, Christian BIES, Josian CABROL, Mariette COMBES, Elisabeth DAUZAT, Béatrice FALCOU, Martine GIL, Pierre MATHIEU, Marie-Pierre PONS, Olivier ROUBICHON-OURADOU, Séverine SAUR, Béatrice TÉROL, Didier VORDY

**Représentés:** Jean-Luc FALIP par Marie-Pierre PONS, Marie-Line GÉRONIMO par Pierre MATHIEU, Kléber MESQUIDA par Marie-Pierre PONS

**Présents non votants :**

**Excusés:** Francis BOUTES, Laurent BRUNET, Thierry CAZALS, Catherine COMBES, Yves FRAISSE, Daniel GALTIER, Julie GARCIN-SAUDO, Vincent GAUDY, Audrey IMBERT, Jean-Louis LAFAURIE, Marie LORENTE, Christophe MORGO, Marie PASSIEUX, Pierre POLARD, Jacques SOULIGNAC, Philippe VIDAL

**Absents:**

### Objet: Rapport d'activités 2022

Territoire de projet regroupant cent-deux communes de l'ouest héraultais, pour une population de près de 80 000 habitants, le Pays Haut Languedoc et Vignobles est organisé sous forme de Syndicat mixte ouvert, dont les membres statutaires sont les quatre communautés de communes du territoire (Grand Orb – Sud Hérault – Les Avant-Monts – Du Minervois au Caroux) et le Département de l'Hérault.

Conçu comme une agence de développement territorial, le Pays est structuré autour de six pôles structurants :

- Cadre de vie durable ;
- Politique de l'habitat ;
- Développement et attractivité ;
- Démarche Grand Site de France ;
- Politiques contractuelles ;
- Moyens.

Cette configuration permet d'aborder les domaines de la Santé, de la Mobilité, de l'Offre de nature, itinérance et loisirs, de l'Économie et de l'entreprise, de l'Agriculture et l'Alimentation, de l'Oenotourisme et du Patrimoine, de l'Habitat, du Développement Durable et de la Transition Énergétique. Le Pays assure le portage et la gestion de la Démarche Grand Site de France « Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian ».

Par ailleurs, le Pays a été retenu pour la nouvelle génération du Contrat Région Occitanie et Approches Territoriales Intégrées sur les fonds européens FEDER, ainsi que pour la gestion du programme européen Leader (sur les fonds européens FEADER). Le Pays assure aussi depuis 2021 l'animation du Contrat de Relance et de Transition Écologique dans le cadre d'une contractualisation avec l'État. Le Département s'engage également sur différentes opérations sur le territoire du Pays Haut Languedoc et Vignobles et notamment sur l'ingénierie.

Grâce aux différents programmes et démarches menés, ce sont près de 7 000 000 M€ qui ont pu ainsi être injectés dans l'économie du territoire en 2022 (1 € territorial engagé génère 13,21 € de financements) pour appuyer les projets et accompagner l'économie territoriale.

Globalement, l'action du Pays représente, pour 2022 :

environ 1 962 conseils techniques ;

plus de 845 interventions en ingénierie et/ou assistance technique jusqu'à l'instruction ;